



7^{ème} Critérium du
ROYAL SET-JET FLEUR BLEUE

18 février 2018

Complexe Sportif de Jette :

Av. du Comté de Jette, 3 – 1090 Bruxelles



Messieurs : 09H00–Série E 11H30–Série NC 13H15–Série D 16H00–Série C

Dames : 09H00–Série C 11H30–Série D 13H15–Série NC

DANS LA GRANDE SALLE (Bonnes conditions de Jeu)

Règlement du tournoi

- Droits d'inscription: **6€ par série 10€ pour 2 séries**. A payer 1/2h avant le début de la série.
- Pour vous inscrire: cliquez sur l'onglet « COMPETITION/TOURNOI » du site : cpbbw.be
- En cas de problèmes : **Béatrice Willems - gsm: 0473/54.64.87 - EMail: beaswillems@gmail.com**
- Tout joueur/joueuse **doit** s'inscrire dans la série correspondant à son classement, pour pouvoir accéder à la série directement supérieure. Les dames doivent d'abord s'inscrire dans leur série de classement « dames » avant de pouvoir s'inscrire dans leur série de classement messieurs.
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- **ATTENTION** : Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique ne seront PAS INSCRITS (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur). La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.
- Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.
- En cas d'absence non prévenue, une amende de 12,50€ sera réclamée en plus du coût de son inscription.
- **Date limite des inscriptions : jeudi 15 février 2018 - 24h00.**
- Date et lieu de l'élaboration publique des tableaux des tableaux sera renseignée sur la page du programme d'inscription.
- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW03.
- Il sera fait usage de 18 tables de couleur vertes et de balles plastique de couleur blanche
- Les matches se jouent au meilleur des 5 manches.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Les 4 premiers de chaque série seront récompensés.
- Il est demandé de respecter le Règlement d'Ordre Intérieur du complexe sportif de Jette
- DIRECTEUR DU TOURNOI : ALEXANDER Nathalie

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française

